

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OFI ACTIONS MONDE

PART OFI ACTIONS MONDE - FR0010508333

Cet OPCVM est géré par la société OFI ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Actions Internationales

Objectif de gestion : L'objectif de gestion sera de surperformer l'indicateur de référence (MSCI WORLD AC) sur une durée supérieure à 5 ans.

OFI ACTIONS MONDE a pour objectif d'investir dans un portefeuille d'OPC exposé aux sur les marchés d'actions mondiaux qui composent l'indice MSCI WORLD AC. Ce portefeuille est complété par une sélection d'OPC investis en actions de thématiques représentatives de grandes tendances séculaires moins dépendantes du contexte macro-économique de court terme.

Indicateur de référence : Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Cependant, l'investisseur pourra comparer a posteriori les performances du Fonds à celles de l'indice MSCI WORLD AC, Dividendes Nets Réinvestis, calculé en euro.

L'indice MSCI WORLD AC est représentatif des principales capitalisations mondiales au sein des pays développés et émergents. Il est calculé dividendes nets réinvestis. Cet indice est publié par Morgan Stanley Capital International et disponible sur www.msci.com - Ticker Bloomberg : NDEEWNR Index.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion :

Le Fonds est essentiellement, à savoir au moins à 90% de son actif net, composé d'OPC à dominante actions.

Le Fonds est construit autour d'un portefeuille cœur, investi sur les grandes régions qui composent l'indicateur de référence (Etats-Unis, Europe, Japon et Emergents) au travers de gestions de convictions. Ce portefeuille vise à bénéficier de la sélection d'experts régionaux pour les zones où la génération de performance est consistante. Ce portefeuille cœur représentera au minimum 60% de l'allocation globale.

- L'allocation stratégique de référence est celle de l'indice MSCI AC World. L'allocation géographique du portefeuille pourra être adaptée fonction des anticipations du gérant en matière d'environnement macro-financier, d'anticipations de politique monétaire, fiscale et budgétaire. Ces vues déterminent généralement une allocation stratégique à horizon 6 mois.

- Toutefois, en fonction de l'environnement des marchés à des moments particuliers, le gérant peut dévier temporairement de son allocation stratégique. Dans le cadre de cette allocation tactique, le gérant peut avoir recours à des produits dérivés visant à couvrir ou à exposer le portefeuille aux différents facteurs de risque (risque de marché, risque de change etc ...)

- La sélection des fonds est basée sur des analyses quantitatives et qualitatives qui permettent au gérant de sélectionner et d'allouer le portefeuille en fonction de ses anticipations en termes de style de gestion, de cyclicité de la performance, d'exposition à différents facteurs tels que la taille de capitalisation, la qualité, le momentum...

A ce portefeuille cœur est associée (dans la limite de 40% de l'actif net) une sélection restreinte de gestions thématiques, mondiales ou régionales, qui permettent de s'exposer à quelques méga-tendances, qui restent indépendantes du contexte macro-économique court terme mais qui peuvent avoir un impact permanent et significatif sur l'économie mondiale. Par méga-tendances, il faut entendre différents thèmes se situant à l'intersection de plusieurs trends séculaires : p.ex. urbanisation de la société, développement durable, innovation technologique et rareté (exemples donnés à titre illustratif).

Le processus d'identification de ces tendances est issu de la recherche propre de l'équipe de gestion qui est elle-même basée sur de la recherche fournie par de grandes banques d'investissement et sur un suivi de l'offre au niveau mondial.

Le nombre de thématiques retenues est limité ; l'objectif est d'ajouter de la valeur dans la gestion de long terme du portefeuille en tenant compte de la corrélation de ces thématiques aux marchés, de leur niveau de valorisation, de leur complémentarité...

Le Fonds est en permanence exposé à hauteur de 60 % au moins sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, dont éventuellement le marché français.

Le gérant ne s'impose pas de contrainte de taille de capitalisations. Il pourra être exposé à travers les OPC sélectionnés à des actions de petites et moyennes capitalisations.

Le Fonds se réserve la possibilité d'investir dans les OPC promus ou gérés par les sociétés du groupe OFI.

L'exposition du Fonds au risque de change pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré) . Pour se couvrir ou s'exposer au risque général du marché actions, le Fonds utilise des contrats à terme listés sur les principaux indices mondiaux de référence actions, sur actions individuelles ou autre type de support de type action. Le Fonds peut notamment gérer cette exposition par le biais de futures.

Le FCP peut intervenir sur le marché des devises français ou étranger via des contrats au comptant (spot) ou à terme sur des marchés organisés et réglementés (futures) ou de gré à gré (swaps, options et forwards).

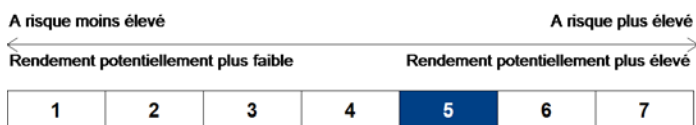
Les opérations de change seront utilisées pour couvrir ou exposer le FCP aux devises.

L'exposition totale du FCP ne peut excéder 110% de l'actif net du Fonds.

Conditions de souscription et de rachat : la périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, la valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié de la semaine et est datée de ce même jour. L'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande, auprès du Dépositaire, chaque jour de valorisation jusqu'à 10 heures. Les règlements y afférant interviennent le deuxième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la Valeur Liquidative retenue. Les dividendes sont capitalisés.

Recommandation : La durée de placement recommandée est de 5 ans. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur synthétique a été déduit de l'estimation de la volatilité historique calculée à partir des performances hebdomadaires de l'indice du fonds sur une période de 5 ans.

Le risque de l'OPCVM se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique. Ce niveau de risque élevé s'explique par le fait que le fonds est à présent essentiellement composé d'OPC à dominante actions.

Risque important pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur

Risque lié à l'utilisation de produits dérivés : Le Fonds est exposé au risque lié à l'utilisation de produits dérivés, car le gérant peut couvrir ou exposer le portefeuille aux différents marchés. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de votre OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le profil de risque et de rendement dans le prospectus complet disponible auprès de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

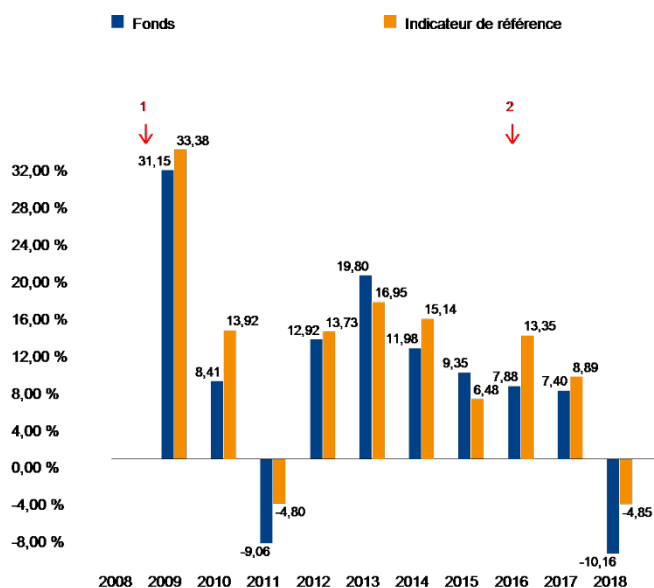
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	Non applicable
Frais de sortie	Non applicable
<p>Les frais d'entrée et de sortie mentionnés sont en maximum. Dans certains cas l'investisseur pourra payer moins cher, il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.</p>	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants ¹	2,19%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Non applicable

Frais courants ¹ : ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 14 et 15 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : www.ofi-am.fr.

Performances passées



Indicateur de référence : Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Cependant, la performance du fonds pourrait être comparée a posteriori avec celle de l'indice suivant : Dow Jones Sustainability World (DJSI World).

Les commissions d'entrée éventuellement prélevées ne sont pas prises en compte dans le calcul des performances.
Les frais courants ainsi que la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul des performances.

Cet OPCVM a été créé le 24/10/2007. - Devise utilisée pour les calculs : EUR

Changements significatifs au cours des 10 dernières années :

- 10/09/2008 : changement de classification au profit d'Actions des Pays de la Communauté Européenne et changement d'indicateur de référence au profit DJ STOXX 600 Euro.
- 06/02/2016 : changement d'objectif et de stratégie de gestion, de profil de risque, nouvel indicateur de référence : MSCI WORLD AC calculé Dividendes Nets Réinvestis. Enfin changement de dénomination au profit d'OFI ACTIONS MONDE.

Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Des informations complémentaires (valeur de la part, prospectus complet, rapports annuels) peuvent être obtenues gratuitement :

- sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion **OFI ASSET MANAGEMENT**, société de gestion agréée par Commission des Opérations de bourse le 15/07/1992 sous le n° GP 92-12 à l'adresse suivante: **OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS**
- à l'adresse mail suivante : contact@ofi-am.fr. Vous pouvez également contacter notre **Direction Commerciale au 01 40 68 17 10**

Ces informations sont disponibles dans les langues suivantes : Français

Le régime fiscal des revenus et des plus-values de l'OPCVM est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Il est préférable de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

D'autres informations sur la Société de Gestion et ses OPC sont disponibles à l'adresse suivante : www.ofi-am.fr. Afin de permettre aux porteurs de parts qui le souhaitent de répondre à des besoins spécifiques et, à titre d'exemple, de se conformer à la réglementation qui leur est applicable, la société de gestion transmettra dans un délai raisonnable, à tout porteur qui en fera la demande, les informations nécessaires, dans le respect des règles de bonne conduite prévues par la réglementation.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société OFI ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **29/03/2019**